

Pour toute demande d'inscription ou
pour plus d'informations :

Un numéro d'appel unique
02 98 50 11 81

VILLE DE CONCARNEAU
Centre Communal d'Action Sociale



Le Registre des Personnes
Fragiles Isolées

Espace Personnes Agées – Personnes Handicapées
Square Les Filets Bleus
29900 CONCARNEAU

Le Registre des personnes fragiles isolées

L'épisode caniculaire de l'été 2003 a mis en évidence l'isolement et la grande vulnérabilité d'un nombre important de personnes âgées.

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémies,..), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1er septembre 2004, instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental (PAUD).

Déclenché par le Préfet, il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

A ce titre, le maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées, et de tenir à jour tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel.

Le maire de Concarneau a confié au Centre Communal d'Action Sociale, pour sa compétence de proximité auprès de la population âgée concarnoise, la gestion de ce registre.

L'Espace Personnes Agées/Personnes Handicapées est chargé de cette mission.

Chaque demande d'inscription basée sur le volontariat, est une démarche de prévention et de solidarité citoyenne.

Qui peut figurer sur le Registre ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées, en invalidité.

Qui peut s'inscrire sur le Registre ?

- la personne elle-même,
- son représentant légal,
- un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

Comment s'inscrire sur le registre ?

Plusieurs possibilités sont offertes aux personnes résidant sur la commune de Concarneau :

- **sur simple appel téléphonique au : 02 98 50 11 81**
du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.
- **par courrier adressé à l'Espace PA/PH**
square Les Filets Bleus 29900 Concarneau

Un accusé d'inscription de l'enregistrement sur le Registre vous sera adressé.

Toute confidentialité est garantie. La gestion du Registre est destinée aux seules fins de communication à Monsieur le Préfet dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental.

Les personnes figurant sur le Registre disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.